

Liste modèle de l'OMS des médicaments essentiels destinés à l'enfant

2e liste, mars 2009

Situation de ce document

Ceci est une reproduction du texte qui se trouve sur le site internet de l'OMS
relatif aux médicaments

<http://www.who.int/medicines/publications/essentialmedicines/en/index.html>

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

2e édition

Liste modèle de l'OMS des médicaments essentiels destinés à l'enfant (mars 2009)

Note explicatives

Cette liste modèle est destinée à un usage chez l'enfant jusqu'à l'âge de 12 ans.

La **liste principale** correspond aux besoins minimaux en médicaments d'un système de soins de santé de base et indique les médicaments qui ont la meilleure efficacité, la meilleure innocuité et le meilleur rapport coût/efficacité concernant les maladies prioritaires. Ces maladies sont sélectionnées en fonction de leur importance actuelle et future estimée pour la santé publique, ainsi que de l'existence éventuelle d'un traitement sans danger et d'un bon rapport coût/efficacité.

La **liste complémentaire** présente des médicaments essentiels pour des maladies prioritaires pour lesquelles des moyens de diagnostic ou de surveillance spécifiques et/ou des soins médicaux spécialisés et/ou une formation spécialisée sont nécessaires. En cas de doute, des médicaments peuvent également être rangés dans la liste complémentaire en raison de leur coût systématiquement plus élevé et/ou de leur rapport coût/efficacité moins bon dans certains contextes.

Le **symbole carré** (□) sert essentiellement à indiquer une efficacité clinique comparable au sein d'une famille pharmacologique. Le médicament figurant dans la liste doit être un représentant de la famille connu comme le plus efficace et le plus sûr. Dans certains cas, c'est le premier médicament qui a reçu l'autorisation de mise sur le marché qui pourra être indiqué; dans d'autres, des molécules ayant reçu l'autorisation de mise sur le marché ultérieurement peuvent être plus sûres ou plus efficaces. Lorsqu'il n'y a aucune différence d'efficacité ou d'innocuité, le médicament figurant dans la liste sera celui qui est généralement disponible au prix le plus bas, d'après l'indicateur des prix internationaux des médicaments.

L'équivalence thérapeutique n'est mentionnée que sur la base des données d'efficacité et d'innocuité et lorsqu'elle correspond aux recommandations cliniques de l'OMS. Les listes nationales ne doivent pas utiliser de symbole comparable et doivent comporter un choix final de médicaments qui leur est propre, et qui dépend des produits disponibles localement et de leur prix. A l'intérieur des différentes sections de la liste, les médicaments sont classés par ordre alphabétique.

La présentation et la numérotation de la 16e liste modèle OMS des médicaments essentiels ont été conservées, mais, comme indiqué dans le texte, certaines sections ont été supprimées car elles renferment des médicaments qui ne présentent pas d'intérêt chez l'enfant.

a indique une limite d'âge (ou de poids) pour l'utilisation des médicaments; le détail correspondant à chaque médicament figure dans le Tableau 1.

R indique que le Sous-Comité a approuvé le médicament comme étant essentiel, mais a demandé un examen d'efficacité et d'innocuité pour confirmer sa décision, ou pour étendre son usage à d'autres classes d'âge.

La présence d'un médicament sur la liste des médicaments essentiels n'implique aucune assurance quant à sa qualité pharmaceutique. Il incombe à chaque autorité locale de réglementation d'assurer que chaque spécialité (produit de marque) est de qualité pharmaceutique appropriée (y compris en ce qui concerne la stabilité) et que, le cas échéant, différentes spécialités sont interchangeables.

Pour les recommandations et les conseils relatifs à tous les aspects de l'assurance de la qualité des médicaments, voir le site web de l'OMS:

http://www.who.int/medicines/areas/quality_safety/quality_assurance/en/index.html.

Les formes galéniques des médicaments sont présentées par ordre alphabétique; la mention de plusieurs formes n'implique aucune préférence de l'une par rapport aux autres. On consultera les directives thérapeutiques standard pour toute information sur les formes les plus appropriées.

On trouvera à l'annexe 1 les principaux termes employés pour les formes galéniques dans la liste des médicaments essentiels.

Les définitions de bon nombre de ces termes et les normes de qualité applicables aux différentes catégories sont publiées dans l'édition actuelle de *La pharmacopée internationale*,
<http://www.who.int/medicines/publications/pharmacopoeia/en/index.html>.

Liste modèle de l'OMS

1. ANESTHESIQUES	
1.1 Anesthésiques généraux et oxygène	
<input type="checkbox"/> halothane R	Inhalation. R Examen à la recherche d'autres agents à inhaler.
kétamine	Solution injectable: 50 mg (sous forme de chlorhydrate)/ml, en flacon de 10 ml.
oxygène	Inhalation (gaz à usage médical).
protoxyde d'azote	Inhalation.
thiopental	Poudre pour préparation injectable: 0,5 g; 1 g (sel de sodium) en ampoule.
1.2 Anesthésiques locaux	
<input type="checkbox"/> bupivacaïne	Solution injectable: 0,25%; 0,5% (chlorhydrate) en flacon. Solution injectable pour rachianesthésie: 0,5% (chlorhydrate) en ampoule de 4 ml à mélanger avec une solution de glucose à 7,5%.
<input type="checkbox"/> lidocaïne	Formes pour application locale: 2% à 4% (chlorhydrate). Solution injectable: 1%; 2% (chlorhydrate) en flacon. Solution injectable pour rachianesthésie: 5% (chlorhydrate) en ampoule de 2 ml à mélanger avec une solution de glucose à 7,5%.
lidocaïne + épinéphrine (adrénaline)	Cartouche pour usage dentaire: 2% (chlorhydrate) + épinéphrine 1:80 000. Solution injectable: 1%; 2% (chlorhydrate) + épinéphrine 1:200 000 en flacon.
1.3 Prémédication anesthésique et sédation pour interventions de courte durée R	
R Examen de la prémédication anesthésique et de la sédation chez l'enfant.	
atropine	Solution injectable: 1 mg (sulfate) en ampoule de 1 ml.
<input type="checkbox"/> diazépam	Comprimé: 5 mg. Solution injectable: 5 mg/ml en ampoule de 2 ml.
morphine	Solution injectable: 10 mg (sulfate ou chlorhydrate) en ampoule de 1 ml.
2. ANALGESIQUES, ANTIPYRETIQUES, ANTI-INFLAMMATOIRES NON STEROIDIENS (AINS), ANTIGOUTTEUX ET MEDICAMENTS UTILISES POUR LE TRAITEMENT DE FOND DES AFFECTIONS RHUMATISMALES	
2.1 Analgésiques non opioïdes et anti-inflammatoires non stéroïdiens	
ibuprofène a R	Comprimé: 200 mg; 400 mg. a > 3 mois. R Utiliser chez l'enfant, en se concentrant sur l'efficacité analgésique et l'innocuité comparées.

Liste modèle de l'OMS

paracétamol*	<p>Comprimé: 100 mg à 500 mg.</p> <p>Forme buvable: 125 mg/5 ml.</p> <p>Suppositoire: 100 mg.</p> <p>* N'est pas recommandé comme anti-inflammatoire en l'absence d'intérêt prouvé dans cette indication.</p>
<i>Liste complémentaire</i>	
acide acétylsalicylique*	<p>Comprimé: 100 mg à 500 mg.</p> <p>Suppositoire: 50 mg à 150 mg.</p> <p>* A utiliser en cas de rhumatisme articulaire aigu, de polyarthrite juvénile ou de maladie de Kawasaki.</p>
2.2 Analgésiques opioïdes	
codéine	Comprimé: 15 mg (phosphate).
morphine	<p>Comprimé: 10 mg (sulfate de morphine).</p> <p>Comprimé (à libération prolongée): 10 mg; 30 mg; 60 mg (sulfate de morphine).</p> <p>Forme buvable: 10 mg (chlorhydrate de morphine ou sulfate de morphine)/5 ml.</p> <p>Solution injectable: 10 mg (chlorhydrate de morphine ou sulfate de morphine) en ampoule de 1 ml.</p>
2.3 Antigoutteux	
2.4 Médicaments utilisés pour le traitement de fond des affections rhumatismales R	
<p>R Le Sous-Comité a pris note de la nécessité de disposer de médicaments pour le traitement de la polyarthrite juvénile mais n'a approuvé aucun des médicaments figurant sur la liste pour le moment, demandant le réexamen de cette section.</p>	
3. ANTIALLERGIQUES ET ANTIANAPHYLACTIQUES	
<input type="checkbox"/> chlorphénamine a R	<p>Comprimé: 4 mg (hydrogénomaléate).</p> <p>Forme buvable: 2 mg/5 ml.</p> <p>Solution injectable: 10 mg (hydrogénomaléate) en ampoule de 1 ml.</p> <p>a > 1 an.</p> <p>R Examen de la diphénhydramine en tant que produit de remplacement préférable, afin d'évaluer son efficacité et son innocuité comparées par rapport à la chlorphénamine.</p>
dexaméthasone	Solution injectable: 4 mg de phosphate de dexaméthasone (sous forme de sel disodique) en ampoule de 1 ml.
épinéphrine (adrénaline)	Solution injectable: 1 mg (sous forme de chlorhydrate ou d'hydrogénotartrate) en ampoule de 1 ml.
hydrocortisone	Poudre pour préparation injectable: 100 mg (sous forme de succinate sodique) en flacon.

Liste modèle de l'OMS

<input type="checkbox"/> prednisolone	Comprimé: 5 mg; 25 mg. Forme buvable: 5 mg/ml.
4. ANTIDOTES ET AUTRES SUBSTANCES UTILISEES POUR LE TRAITEMENT DES INTOXICATIONS	
4.1 Non-spécifiques	
charbon activé	Poudre.
4.2 Spécifiques	
acétylcystéine	Forme buvable: 10%; 20%. Solution injectable: 200 mg/ml en ampoule de 10 ml.
atropine	Solution injectable: 1 mg (sulfate) en ampoule de 1 ml.
déferoxamine R	Poudre pour préparation injectable: 500 mg (mésilate) en flacon. R Examen de l'utilisation des chélateurs du fer et du plomb chez l'enfant.
dimercaprol	Solution injectable dans un excipient huileux: 50 mg/ml en ampoule de 2 ml.
édétate de calcium et de sodium R	Solution injectable: 200 mg/ml en ampoule de 5 ml. R Efficacité et innocuité comparées par rapport à la pénicillamine.
gluconate de calcium	Solution injectable: 100 mg/ml en ampoule de 10 ml.
naloxone	Solution injectable: 400 microgrammes (chlorhydrate) en ampoule de 1 ml.
pénicillamine R	Forme solide pour voie orale: 250 mg. R Efficacité et innocuité comparées par rapport à l'édétate de calcium et de sodium.
5. ANTICONVULSANTS/ANTIÉPILEPTIQUES	
acide valproïque (valproate de sodium)	Comprimé (à écraser): 100 mg. Comprimé (gastro-résistant): 200 mg; 500 mg (valproate de sodium). Forme buvable: 200 mg/5 ml.
carbamazépine	Comprimé (à croquer): 100 mg; 200 mg. Comprimé (sécable): 100 mg; 200 mg. Forme buvable: 100 mg/5 ml.
diazépam	Gel ou solution pour voie rectale: 5 mg/ml en tube de 0,5 ml; 2 ml; 4 ml.
<input type="checkbox"/> lorazépam	Formulation parentérale: 2 mg/ml en ampoule de 1 ml; 4 mg/ml en ampoule de 1 ml.

Liste modèle de l'OMS

phénobarbital	<p>Comprimé: 15 mg à 100 mg (phénobarbital).</p> <p>Forme buvable: 15 mg/5 ml (phénobarbital).</p> <p>Solution injectable: 200 mg/ml (phénobarbital sodique).</p>
phénytoïne	<p>Comprimé (à croquer): 50 mg.</p> <p>Forme buvable: 25 mg to 30 mg/5 ml.*</p> <p>Forme solide pour voie orale: 25 mg; 50 mg; 100 mg (sel de sodium).</p> <p>Solution injectable: 50 mg/ml en flacon de 5 ml (sel de sodium).</p> <p>* La présence de deux dosages (25 mg/5 ml et 30 mg/5 ml) sur le même marché peut entraîner des confusions lors de la prescription et de la dispensation et doit être évitée.</p>
<i>Liste complémentaire</i>	
éthosuximide	<p>Capsule: 250 mg.</p> <p>Forme buvable: 250 mg/5 ml.</p>
6. ANTI-INFECTIEUX	
6.1 Anthelminthiques R	
<p>R Examen des données relatives à l'efficacité et à l'innocuité des anthelminthiques/antifilariens/antischistosomiens et antitrimatodes chez l'enfant au-dessous de l'âge pour lequel ils sont actuellement homologués.</p>	
6.1.1 Médicaments contre les helminthes intestinaux R	
albendazole	Comprimé (à croquer): 400 mg.
lévamisole	Comprimé: 50 mg; 150 mg (sous forme de chlorhydrate).
<input type="checkbox"/> mébendazole	Comprimé (à croquer): 100 mg; 500 mg.
niclosamide*	<p>Comprimé (à croquer): 500 mg.</p> <p>* Le niclosamide figure dans la liste en cas d'échec thérapeutique avec le praziquantel.</p>
praziquantel	Comprimé: 150 mg; 600 mg.
pyrantel	<p>Comprimé (à croquer): 250 mg (sous forme d'embonate).</p> <p>Forme buvable: 50 mg (sous forme d'embonate)/ml.</p>
6.1.2 Antifilariens R	
ivermectine	Comprimé (sécable): 3 mg; 6 mg.
<i>Liste complémentaire</i>	
diéthylcarbamazine	Comprimé: 50 mg; 100 mg (dihydrogénocitrate).
6.1.3 Schistosomicides (antibilharziens) et antitrimatodes R	
praziquantel	Comprimé: 600 mg.
triclabendazole	Comprimé: 250 mg.

Liste modèle de l'OMS

<i>Liste complémentaire</i>	
oxamniquine*	<p>Capsule: 250 mg.</p> <p>Forme buvable: 250 mg/5 ml.</p> <p>* L'oxamniquine figure dans la liste en cas d'échec thérapeutique avec le praziquantel.</p>
6.2 Antibactériens	
6.2.1 Bêta-lactamines	
amoxicilline	<p>Forme solide pour voie orale: 250 mg; 500 mg (anhydre).</p> <p>Poudre pour forme buvable: 125 mg (anhydre)/5 ml; 250 mg (anhydre)/5 ml.</p>
amoxicilline + acide clavulanique	<p>Comprimé: 500 mg + 125 mg.</p> <p>Forme buvable: 125 mg amoxicilline + 31,25 mg acide clavulanique/5 ml ET 250 mg amoxicilline + 62,5 mg acide clavulanique/5 ml.</p>
ampicilline	Poudre pour préparation injectable: 500 mg; 1 g (sous forme de sel de sodium) en flacon.
benzathine benzylpénicilline	Poudre pour préparation injectable: 900 mg benzylpénicilline (= 1,2 millions UI) en flacon de 5 ml; 1,44 g benzylpénicilline (= 2,4 millions UI) en flacon de 5 ml.
benzylpénicilline	Poudre pour préparation injectable: 600 mg (= 1 million UI); 3 g (= 5 millions UI) (sel de sodium ou de potassium) en flacon.
céfalexine	<p>Poudre à reconstituer avec de l'eau: 125 mg/5 ml; 250 mg/5ml.</p> <p>Forme solide pour voie orale: 250 mg.</p>
<input type="checkbox"/> céfazoline* <input type="checkbox"/> a	<p>Poudre pour préparation injectable: 1 g (sous forme de sel de sodium) en flacon.</p> <p>* Pour la prophylaxie en chirurgie.</p> <p><input type="checkbox"/> a > 1 mois.</p>
ceftriaxone* <input type="checkbox"/> a	<p>Poudre pour préparation injectable: 250 mg; 1 g (sous forme de sel de sodium) en flacon.</p> <p>* Ne pas administrer avec du calcium et à éviter chez les nourrissons présentant une hyperbilirubinémie.</p> <p><input type="checkbox"/> a Age gestationnel corrigé > 41 semaines.</p>
<input type="checkbox"/> cloxacilline	<p>Capsule: 500 mg; 1 g (sous forme de sel de sodium).</p> <p>Poudre pour forme buvable: 125 mg (sous forme de sel de sodium)/5 ml.</p> <p>Poudre pour préparation injectable: 500 mg (sous forme de sel de sodium) en flacon.</p>

Liste modèle de l'OMS

phénoxyéthylpénicilline	Comprimé: 250 mg (sous forme de sel de potassium). Poudre pour forme buvable: 250 mg (sous forme de sel de potassium)/5 ml.
procaïne benzylpénicilline*	Poudre pour préparation injectable: 1 g (= 1 million UI); 3 g (= 3 millions UI) en flacon. * La procaïne benzylpénicilline n'est pas recommandée en première intention pour le traitement des infections néonatales, sauf dans les situations où la mortalité néonatale est élevée lorsqu'elle est alors administrée par des agents de santé qualifiés si l'hospitalisation est impossible.
Liste complémentaire	
céfotaxime*	Poudre pour préparation injectable: 250 mg par flacon. * Céphalosporine de 3e génération de choix pour les nouveau-nés hospitalisés.
ceftazidime	Poudre pour préparation injectable: 250 mg; 1 g (sous forme pentahydratée) en flacon.
imipénem* + cilastatine*	Poudre pour préparation injectable: 250 mg (sous forme monohydratée) + 250 mg (sous forme de sel de sodium); 500 mg (sous forme monohydratée) + 500 mg (sous forme de sel de sodium) en flacon. * Ne figure dans la liste que pour le traitement des infections nosocomiales mortelles dues à une infection polypharmacorésistante présumée ou prouvée. Le méropénem est indiqué pour le traitement de la méningite et est homologué pour un usage chez l'enfant de plus de 3 mois.
6.2.2 Autres antibactériens	
azithromycine*	Capsule: 250 mg; 500 mg. Forme buvable: 200 mg/5 ml. * Ne figure dans la liste que pour le traitement du trachome.
chloramphénicol	Capsule: 250 mg. Forme buvable: 150 mg (sous forme de palmitate)/5 ml. Poudre pour préparation injectable: 1 g (succinate sodique) en flacon. Suspension huileuse pour injection*: 0,5 g (sous forme de sodium succinate)/ml en ampoule de 2 ml. * Uniquement pour le traitement présomptif de la méningite épidémique chez l'enfant de plus de 2 ans.
ciprofloxacine R	Comprimé: 250 mg (sous forme de chlorhydrate). Forme buvable: 250 mg/5 ml. Solution pour perfusion IV: 2 mg/ml.

Liste modèle de l'OMS

doxycycline <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Forme buvable: 25 mg/5 ml; 50 mg/5 ml.</p> <p>Forme solide pour voie orale: 50 mg; 100 mg (chlorhydrate).</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A n'utiliser chez l'enfant de moins de 8 ans qu'en cas d'infection engageant le pronostic vital si aucun autre traitement n'existe.</p>
érythromycine	<p>Forme solide pour voie orale: 250 mg (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate).</p> <p>Poudre pour forme buvable: 125 mg/5 ml (sous forme de stéarate ou d'éthylsuccinate).</p>
<input type="checkbox"/> gentamicine	<p>Solution injectable: 10 mg; 40 mg (sous forme de sulfate)/ml en flacon de 2 ml.</p>
métronidazole	<p>Comprimé: 200 mg à 500 mg.</p> <p>Forme buvable: 200 mg (sous forme de benzoate)/5 ml.</p> <p>Solution injectable: 500 mg en flacon de 100 ml.</p>
nitrofurantoïne	<p>Comprimé: 100 mg.</p> <p>Forme buvable: 25 mg/5 ml.</p>
sulfaméthoxazole + triméthoprim	<p>Comprimé: 100 mg + 20 mg; 400 mg + 80 mg.</p> <p>Forme buvable: 200 mg + 40 mg/5 ml.</p> <p>Solution injectable: 80 mg + 16 mg/ml en ampoule de 5 ml 80 mg + 16 mg/ml en ampoule de 10 ml.</p>
triméthoprim <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Comprimé: 100 mg; 200 mg.</p> <p>Forme buvable: 50 mg/5 ml.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> >6 mois.</p>
<i>Liste complémentaire</i>	
clindamycine	<p>Capsule: 150 mg.</p> <p>Forme buvable: 75 mg/5 ml.</p> <p>Solution injectable: 150 mg (sous forme de phosphate)/ml.</p>
vancomycine	<p>Poudre pour préparation injectable: 250 mg (sous forme de chlorhydrate) en flacon.</p>
6.2.3 Antilépreux	
<p>Les médicaments indiqués dans le traitement de la lèpre ne doivent être administrés qu'en association. Le traitement par une association thérapeutique est indispensable pour empêcher la survenue d'une pharmacorésistance. On utilisera des plaquettes thermoformées (blister packs) chromocodées, contenant une association classique de deux médicaments (lèpre paucibacillaire) ou de trois médicaments (lèpre multibacillaire) destinée à l'adulte ou à l'enfant. Ces plaquettes peuvent être obtenues gratuitement en s'adressant à l'OMS.</p>	
clofazimine	<p>Capsule: 50 mg; 100 mg.</p>
dapsone	<p>Comprimé: 25 mg; 50 mg; 100 mg.</p>







Liste modèle de l'OMS

rifampicine	Forme solide pour voie orale: 150 mg; 300 mg.
6.2.4 Antituberculeux	
Le Sous-Comité recommande et approuve l'utilisation des associations fixes et la mise au point de nouvelles associations fixes y compris les formes galéniques modifiées, les produits non réfrigérés et formes pédiatriques dont la qualité pharmaceutique est attestée.	
éthambutol	Comprimé: 100 mg à 400 mg (chlorhydrate). Forme buvable: 25 mg/ml.
isoniazide	Comprimé: 100 mg à 300 mg. Comprimé (sécable): 50 mg. Forme buvable: 50 mg/5 ml.
pyrazinamide	Comprimé: 400 mg. Comprimé (dispersible): 150 mg. Comprimé (sécable): 150 mg. Forme buvable: 30 mg/ml.
rifampicine	Forme buvable: 20 mg/ml. Forme solide pour voie orale: 150 mg; 300 mg.
streptomycine R	Poudre pour préparation injectable: 1 g (sous forme de sulfate) en flacon. R Examen de l'innocuité et de l'efficacité de la streptomycine contre la tuberculose de l'enfant.
Liste complémentaire	
Les médicaments de réserve pour le traitement de deuxième intention de la tuberculose multirésistante seront utilisés dans les centres spécialisés se conformant aux normes de l'OMS en matière de lutte antituberculeuse. R	
R Le Sous-Comité demande un examen des médicaments contre la tuberculose multi-résistante de l'enfant.	
acide p-aminosalicylique	Comprimé: 500 mg. Granulés: 4 g en sachet.
amikacine	Poudre pour préparation injectable: 100 mg; 500 mg; 1 g en flacon.
capréomycine	Poudre pour préparation injectable: 1 g en flacon.
cyclosérine	Forme solide pour voie orale: 250 mg.
éthionamide	Comprimé: 125 mg; 250 mg.
kanamycine	Poudre pour préparation injectable: 1 g en flacon.
ofloxacin* [*]	Comprimé: 200 mg; 400 mg. [*] La lévofloxacin peut être utilisée en remplacement pour des questions de disponibilité ou selon les options du programme.

Liste modèle de l'OMS

6.3 Antifongiques	
fluconazole	Capsule: 50 mg. Forme buvable: 50 mg/5 ml. Solution injectable: 2 mg/ml en flacon.
griséofulvine	Forme buvable: 125 mg/5 ml. Forme solide pour voie orale: 125 mg; 250 mg.
nystatine	Comprimé: 100 000 UI; 500 000 UI. Forme buvable: 50 mg/5 ml; 100 000 UI/ml. Pastille: 100 000 UI.
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>amphotéricine B</i>	<i>Poudre pour préparation injectable:</i> 50 mg en flacon. (Sous forme de déoxycholate ou de liposome).
<i>flucytosine</i>	Capsule: 250 mg. Solution pour perfusion: 2,5 g en 250 ml.
<i>iodure de potassium</i>	Solution saturée.
6.4 Antiviraux	
6.4.1 Antiherpétiques	
aciclovir	Comprimé: 200 mg. Forme buvable: 200 mg/5 ml. Poudre pour préparation injectable: 250 mg (sous forme de sel de sodium) en flacon.
6.4.2 Antirétroviraux	
<p>En l'état actuel des connaissances et d'après l'expérience de leur utilisation, les médicaments entrant dans les trois classes d'antirétroviraux ci-dessous sont inscrits sur la liste des médicaments essentiels pour le traitement et la prévention de l'infection à VIH (prévention de la transmission mère-enfant et prophylaxie post-exposition). Le Comité insiste sur l'importance d'utiliser ces produits conformément aux directives internationales et nationales. Il recommande et approuve l'emploi d'associations fixes et le développement de nouvelles associations fixes appropriées, notamment de formes pharmaceutiques modifiées, de produits n'ayant pas besoin d'être réfrigérés et de formes pédiatriques de qualité pharmaceutique assurée.</p> <p>Les comprimés sécables peuvent être utilisés chez l'enfant et on peut donc envisager de les inclure dans la liste des comprimés, pour autant que des produits de qualité suffisante soient disponibles.</p>	
6.4.2.1 Inhibiteurs nucléosidiques/nucléotidiques de la transcriptase inverse	
abacavir (ABC)	Comprimé: 300 mg (sous forme de sulfate). Forme buvable: 100 mg (sous forme de sulfate)/5 ml.

Liste modèle de l'OMS

didanosine (ddI)	<p>Capsule (gastro-résistante non tamponnée): 125 mg; 200 mg; 250 mg; 400 mg.</p> <p>Comprimé (dispersible tamponné, à croquer): 25 mg; 50 mg; 100 mg; 150 mg; 200 mg.</p> <p>Poudre tamponnée pour forme buvable: 100 mg; 167 mg; 250 mg en sachets.</p>
emtricitabine (FTC)* 	<p>Capsule: 200 mg.</p> <p>Forme buvable: 10 mg/ml.</p> <p>* La FTC constitue une alternative acceptable à la 3TC d'après les résultats d'essais cliniques et les connaissances actuelles sur la pharmacologie et les profils de résistance des antirétroviraux.</p> <p> > 3 mois.</p>
lamivudine (3TC)	<p>Comprimé: 150 mg.</p> <p>Forme buvable: 50 mg/5 ml.</p>
stavudine (d4T)	<p>Comprimé: 15 mg; 20 mg; 30 mg.</p> <p>Poudre pour forme buvable: 5 mg/5 ml.</p>
zidovudine (ZDV ou AZT)	<p>Capsule: 100 mg; 250 mg.</p> <p>Comprimé: 300 mg.</p> <p>Forme buvable: 50 mg/5 ml.</p> <p>Solution pour perfusion IV: 10 mg/ml en flacon de 20 ml.</p>
6.4.2.2 Inhibiteurs non nucléosidiques de la transcriptase inverse	
éfavirenz (EFV ou EFZ) 	<p>Capsule: 50 mg; 100 mg; 200 mg.</p> <p>Comprimé: 600 mg.</p> <p>Forme buvable: 150 mg/5 ml.</p> <p> > 3 ans ou poids > 10 kg.</p>
névirapine (NVP)	<p>Comprimé: 200 mg.</p> <p>Forme buvable: 50 mg/5 ml.</p>
6.4.2.3 Inhibiteurs de protéase	
<p>Le choix des inhibiteurs de protéase à partir de la liste modèle devra être établi par chacun des pays en tenant compte des directives thérapeutiques internationales et nationales et des données de l'expérience. Le ritonavir est recommandé dans les associations en tant que potentialisateur pharmacologique et non comme antirétroviral à part entière.</p> <p>Tous les autres inhibiteurs de protéase doivent être utilisés sous des formes renforcées (par exemple, avec du ritonavir).</p>	
atazanavir 	<p>Forme solide pour voie orale: 100 mg; 150 mg; 300 mg.</p> <p> Poids > 25 kg.</p>

Liste modèle de l'OMS

lopinavir + ritonavir (LPV/r)	Capsule: 133,3 mg + 33,3 mg. Comprimé (thermostable): 100 mg + 25 mg; 200 mg + 50 mg. Forme buvable: 400 mg + 100 mg/5 ml.
ritonavir	Comprimé (thermostable): 25 mg; 100 mg. Forme buvable: 400 mg/5 ml. Forme solide pour voie orale: 100 mg.
saquinavir (SQV) <input type="checkbox"/>	Forme solide pour voie orale: 200 mg. <input type="checkbox"/> Poids >25 kg.
ASSOCIATIONS FIXES	
lamivudine + névirapine + stavudine	Comprimé: 150 mg + 200 mg + 30 mg. Comprimé (dispersible): 30 mg + 50 mg + 6 mg; 60 mg + 100 mg + 12 mg.
lamivudine + névirapine + zidovudine	Comprimé: 30 mg + 50 mg + 60 mg; 150 mg + 200 mg + 300 mg.
lamivudine + zidovudine	Comprimé: 30 mg + 60 mg; 150 mg + 300 mg.
6.4.3 Autres antiviraux	
ribavirine*	Solution injectable pour administration intraveineuse: 800 mg et 1 g dans 10 ml de solution tamponnée au phosphate. Forme solide pour voie orale: 200 mg; 400 mg; 600 mg. <i>* Uniquement pour le traitement des fièvres hémorragiques virales.</i>
6.5 Antiprotozoaires	
6.5.1 Antiamibiens et anti-giardiens	
diloxanide <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Comprimé: 500 mg (furoate). <input type="checkbox"/> Poids >25 kg. <input type="checkbox"/> Examiner l'efficacité et l'innocuité contre l'amibiase, en insistant sur l'efficacité, l'innocuité et les limites d'âge comparées par rapport à la paromomycine pour voie orale.
<input type="checkbox"/> métronidazole	Comprimé: 200 mg à 500 mg. Forme buvable: 200 mg (sous forme de benzoate)/5 ml. Solution injectable: 500 mg en flacon de 100 ml.
6.5.2 Antileishmaniens	
amphotéricine B	Poudre pour préparation injectable: 50 mg en flacon. (Sous forme de déoxycholate ou de liposome).
paromomycine	Solution pour injection intramusculaire: 750 mg de composé de paromomycine sous forme de sulfate.

Liste modèle de l'OMS

stibogluconate de sodium ou antimoniate de méglumine R	<p>Solution injectable: 100 mg/ml, 1 flacon = 30 ml ou 30%, correspondant à environ 8,1% d'antimoine en ampoule de 5 ml.</p> <p>R Examiner l'efficacité et de l'innocuité comparées des antimoniés contre la leishmaniose et déterminer s'il faut les garder sur la liste principale ou les inscrire sur la liste complémentaire.</p>
6.5.3 Antipaludiques	
6.5.3.1 Traitement curatif	
<p>Les médicaments destinés au traitement du paludisme à <i>P. falciparum</i> doivent être utilisés en association. La liste recommande actuellement les associations mentionnées dans les directives thérapeutiques. Le Comité admet qu'il n'existe pas encore toutes les associations et encourage leur développement et leur essai rigoureux. Il encourage également le développement et l'essai de formes destinées à la voie rectale.</p>	
amodiaquine*	<p>Comprimé: 153 mg ou 200 mg (sous forme de chlorhydrate).</p> <p>* A utiliser a) en association avec l'artésunate 50 mg OU b) en monothérapie pour le traitement des infections à <i>P. vivax</i>, <i>P. ovale</i> et <i>P. malariae</i>.</p>
artéméther*	<p>Solution injectable huileuse: 80 mg/ml en ampoule de 1 ml.</p> <p>* A utiliser pour la prise en charge du paludisme grave.</p>
artéméther + luméfantrine*	<p>Comprimé: 20 mg + 120 mg.</p> <p>Comprimé (dispersible): 20 mg + 120 mg.</p> <p>* Déconseillé pendant le premier trimestre de la grossesse et chez l'enfant de moins de 5 kg.</p>
artésunate*	<p>Comprimé: 50 mg.</p> <p>Forme rectale: capsules de 50 mg; 200 mg (pour le traitement du paludisme grave avant transfert uniquement; les malades doivent être emmenés dans un centre de santé approprié pour les soins de suivi).</p> <p>Solution injectable: ampoules contenant 60 mg d'acide artésunique anhydre, avec une ampoule séparée de solution de bicarbonate de sodium à 5%. A utiliser dans la prise en charge du paludisme grave.</p> <p>* A utiliser en association avec l'amodiaquine, la méfloquine ou la sulfadoxine + pyriméthamine.</p>
chloroquine*	<p>Comprimé: 100 mg; 150 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate).</p> <p>Forme buvable: 50 mg (sous forme de phosphate ou de sulfate)/5 ml.</p> <p>* A n'utiliser que pour le traitement de l'infection à <i>P. vivax</i>.</p>
doxycycline*	<p>Capsule: 100 mg (sous forme de chlorhydrate).</p> <p>Comprimé (dispersible): 100 mg (sous forme monohydratée).</p> <p>* A n'utiliser qu'en association avec la quinine.</p>

Liste modèle de l'OMS



méfloquine *	Comprimé: 250 mg (sous forme de chlorhydrate). * A utiliser en association avec l'artésunate 50 mg.
primaquine*	Comprimé: 7,5 mg; 15 mg (sous forme de diphosphate). * A n'utiliser que pour obtenir la guérison radicale des infections à <i>P. vivax</i> et <i>P. ovale</i> ; administrer pendant 14 jours.
quinine*	Comprimé: 300 mg (quinine sulfate) ou 300 mg (quinine bisulfate). Solution injectable: 300 mg quinine chlorhydrate/ml en ampoule de 2 ml. * A n'utiliser que pour la prise en charge du paludisme grave; doit être utilisée en association avec la doxycycline.
sulfadoxine + pyriméthamine*	Comprimé: 500 mg + 25 mg. * A n'utiliser qu'en association avec l'artésunate 50 mg.
6.5.3.2 Prophylaxie	
chloroquine*	Comprimé: 150 mg (sous forme de phosphate ou sulfate). Forme buvable: 50 mg (sous forme de phosphate ou sulfate)/5 ml. * A n'utiliser qu'en Amérique centrale contre les infections à <i>P. vivax</i> .
doxycycline a	Forme solide pour voie orale: 100 mg (sous forme de chlorhydrate). a > 8 ans.
méfloquine a	Comprimé: 250 mg (sous forme de chlorhydrate). a > 5 kg ou > 3 mois.
proguanile*	Comprimé: 100 mg (sous forme de chlorhydrate). * A n'utiliser qu'en association avec la chloroquine.
6.5.4 Médicaments contre la pneumocystose et la toxoplasmose	
pyriméthamine	Comprimé: 25 mg.
sulfadiazine	Comprimé: 500 mg.
sulfaméthoxazole + triméthoprim	Comprimé: 100 mg + 20 mg; 400 mg + 80 mg. Forme buvable: 200 mg + 40 mg/5 ml. Solution injectable: 80 mg + 16 mg/ml en ampoule de 5 ml; 80 mg + 16 mg/ml en ampoule de 10 ml.
6.5.5 Trypanocides R	
R Le Sous-Comité a demandé un examen des données relatives à l'efficacité et à l'innocuité des anti-trypanosomiens chez l'enfant.	

6.5.5.1 Trypanosomiase africaine	
Médicaments pour le traitement du premier stade de la trypanosomiase africaine	
pentamidine*	Poudre pour préparation injectable: 200 mg (isétionate de pentamidine) en flacon. * A utiliser pour le traitement de l'infection à <i>Trypanosoma brucei gambiense</i> .
suramine sodique*	Poudre pour préparation injectable: 1 g en flacon. * A utiliser exclusivement pour le traitement de la phase initiale de l'infection à <i>Trypanosoma brucei rhodesiense</i> .
Médicaments pour le traitement du deuxième stade de la trypanosomiase africaine	
éflornithine*	Solution injectable: 200 mg (chlorhydrate)/ml en flacon de 100 ml. * A utiliser pour le traitement de l'infection à <i>Trypanosoma brucei gambiense</i> .
mélarso prol	Solution injectable; solution à 3,6%, en ampoule de 5 ml (180 mg de principe actif).
6.5.5.2 Trypanosomiase américaine	
benznidazole	Comprimé: 100 mg.
nifurtimox	Comprimé: 30 mg; 120 mg; 250 mg.
7. ANTIMIGRAINEUX	
7.1 Traitement de la crise	
ibuprofène	Comprimé: 200 mg; 400 mg.
paracétamol	Comprimé: 300 mg à 500 mg. Forme buvable: 125 mg/5 ml.
7.2 Prophylaxie	
propranolol	Comprimé: 20 mg; 40 mg (chlorhydrate).
8. ANTINEOPLASIQUES, IMMUNOSUPPRESSEURS ET MEDICAMENTS DES SOINS PALLIATIFS ^R	
^R Le Sous-Comité a pris note de ce que ces immunosuppresseurs et cytotoxiques sont indispensables pour les enfants mais a demandé que ces produits soient examinés.	
8.1 Immunodépresseurs	
<i>Liste complémentaire</i>	
azathioprine	Comprimé: 50 mg. Poudre pour préparation injectable: 100 mg (sous forme de sel de sodium) en flacon.
ciclosporine	Capsule: 25 mg. Concentré pour préparation injectable: 50 mg/ml en ampoule de 1 ml pour la transplantation d'organes.

Liste modèle de l'OMS

8.2 Cytotoxiques	
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>allopurinol</i>	<i>Comprimé: 100 mg à 300 mg.</i>
<i>asparaginase</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 10 000 UI en flacon.</i>
<i>bléomycine</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 15 mg (sous forme de sulfate) en flacon.</i>
<input type="checkbox"/> <i>carboplatine</i>	<i>Solution injectable: 50 mg/5 ml; 150 mg/15 ml; 450 mg/45 ml; 600 mg/60 ml.</i>
<i>chlorambucil</i>	<i>Comprimé: 2 mg.</i>
<i>cyclophosphamide</i>	<i>Comprimé: 25 mg. Poudre pour préparation injectable: 500 mg en flacon.</i>
<i>cytarabine</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 100 mg en flacon.</i>
<i>dacarbazine</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 100 mg en flacon.</i>
<i>dactinomycine</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 500 microgrammes en flacon.</i>
<i>daunorubicine</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 50 mg (sous forme de chlorhydrate) en flacon.</i>
<i>doxorubicine</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 10 mg; 50 mg (chlorhydrate) en flacon.</i>
<i>étoposide</i>	<i>Capsule: 100 mg. Solution injectable: 20 mg/ml en ampoule de 5 ml.</i>
<i>fluorouracil</i>	<i>Solution injectable: 50 mg/ml en ampoule de 5 ml.</i>
<i>folinate de calcium</i>	<i>Comprimé: 15 mg. Solution injectable: 3 mg/ml en ampoule de 10 ml.</i>
<i>mercaptopurine</i>	<i>Comprimé: 50 mg.</i>
<i>méthotrexate</i>	<i>Comprimé: 2,5 mg (sous forme de sel de sodium). Poudre pour préparation injectable: 50 mg (sous forme de sel de sodium) en flacon.</i>
<i>procarbazine</i>	<i>Capsule: 50 mg (sous forme de chlorhydrate).</i>
<i>vinblastine</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 10 mg (sulfate) en flacon.</i>
<i>vincristine</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 1 mg; 5 mg (sulfate) en flacon.</i>
8.3 Hormones et antihormones	
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>dexaméthasone</i>	<i>Forme buvable: 2 mg/5 ml. Solution injectable: 4 mg de phosphate de dexaméthasone (sous forme de sel disodique) en ampoule de 1 ml.</i>

Liste modèle de l'OMS

<i>hydrocortisone</i>	<i>Poudre pour préparation injectable: 100 mg (sous forme de succinate de sodium) en flacon.</i>
<i>prednisolone</i>	<i>Comprimé: 5 mg; 25 mg.</i> <i>Forme buvable: 5 mg/ml.</i>
8.4 Médicaments des soins palliatifs	
amitriptyline	Comprimé: 10 mg; 25 mg.
bromhydrate d'hyoscine	Dispositif transdermique: 1 mg/72 heures. Solution injectable: 400 microgrammes/ml; 600 microgrammes/ml.
cyclizine	Comprimé: 50 mg. Solution injectable: 50 mg/ml.
dexaméthasone	Comprimé: 2 mg. Solution injectable: 4 mg/ml.
diazépam	Comprimé: 5 mg; 10 mg. Forme buvable: 2 mg/5 ml. Solution rectale: 2,5 mg; 5 mg; 10 mg. Solution injectable: 5 mg/ml.
docusate sodique	Capsule: 100 mg. Forme buvable: 50 mg/5 ml.
ibuprofène* 	Comprimé: 200 mg; 400 mg; 600 mg. Forme buvable: 100 mg/5 ml. * Utilisation spécifique pour la prise en charge de la douleur osseuse.  Pas chez l'enfant de moins de 3 mois.
midazolam	Solution injectable: 1 mg/ml; 5 mg/ml.
morphine	Comprimé (à libération contrôlée): 10 mg; 30 mg; 60 mg. Comprimé (à libération immédiate): 10 mg. Forme buvable: 10 mg/5 ml. Granulés (à libération modifiée) (à mélanger avec de l'eau): 20 mg; 30 mg; 60 mg; 100 mg; 200 mg. Solution injectable: 10 mg/ml.
senna	Forme buvable: 7,5 mg/5 ml.
9. ANTIPARKINSONIENS	

Liste modèle de l'OMS

10. MÉDICAMENTS UTILISÉS EN HÉMATOLOGIE ^R	
^R Le Sous-Comité a proposé un examen des données relatives aux associations de doses de fer et d'acide folique appropriées pour l'enfant.	
10.1 Antianémiques	
acide folique	Comprimé: 1 mg; 5 mg.
hydroxocobalamine	Solution injectable: 1 mg en ampoule de 1 ml.
sels ferreux	Comprimé: correspondant à 60 mg de fer. Forme buvable: correspondant à 25 mg de fer (sous forme de sulfate)/ml.
10.2 Médicaments de l'hémostase	
phytoménadione	Comprimé: 10 mg. Solution injectable: 1 mg/ml; 10 mg/ml en ampoule de 5 ml.
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>héparine sodique</i>	<i>Solution injectable:</i> 1000 UI/ml; 5000 UI/ml en ampoule de 1 ml.
<i>sulfate de protamine</i>	<i>Solution injectable:</i> 10 mg/ml en ampoule de 5 ml.
<input type="checkbox"/> <i>warfarine</i>	<i>Comprimé:</i> 0,5 mg; 1 mg; 2 mg; 5 mg (sel de sodium).
11. PRODUITS SANGUINS ET SUBSTITUTS DU PLASMA	
11.1 Substituts du plasma ^R	
^R Le Sous-Comité a demandé un examen afin de déterminer si ces médicaments sont essentiels pour l'enfant.	
11.2 Fractions plasmatiques pour indications particulières	
Toutes les fractions plasmatiques doivent satisfaire aux normes de l'OMS relatives à la collecte, au traitement et au contrôle de qualité du sang, de ses constituants et des dérivés du plasma (révision 1992). (OMS, Série de Rapports techniques, N° 840, 1994, annexe 2).	
<i>Liste complémentaire</i>	
<input type="checkbox"/> <i>concentré de facteur VIII</i>	<i>Desséché.</i>
<input type="checkbox"/> <i>concentré de complexe de facteur IX (facteurs de coagulation, II, VII, IX, X)</i>	<i>Desséché.</i>
<i>immunoglobulines humaines normales</i>	<i>Administration intramusculaire:</i> solution de protéines 16%.* <i>Administration intraveineuse:</i> solution de protéines 5%; 10%.** <i>Administration sous-cutanée:</i> solution de protéines 15%; 16%.* * Indiquées en cas de déficit immunitaire primaire. ** Indiquées en cas de déficit immunitaire primaire et de maladie de Kawasaki.
12. MÉDICAMENTS UTILISÉS EN CARDIO-ANGÉIOLOGIE	
12.1 Antiangoreux	

Liste modèle de l'OMS

12.2 Antiarythmiques R	
R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments et demandé un examen afin de déterminer lesquels d'entre eux sont essentiels pour les enfants.	
12.3 Antihypertenseurs	
<input type="checkbox"/> énalapril	Comprimé: 2,5 mg; 5 mg.
12.4 Médicaments de l'insuffisance cardiaque	
digoxine	Comprimé: 62,5 microgrammes; 250 microgrammes. Forme buvable: 50 microgrammes/ml. Solution injectable: 250 microgrammes/ml en ampoule de 2 ml.
furosémide	Comprimé: 40 mg. Forme buvable: 20 mg/5 ml. Solution injectable: 10 mg/ml en ampoule de 2 ml.
<i>Liste complémentaire</i>	
dopamine R	Solution injectable: 40 mg (chlorhydrate) en flacon de 5 ml. R Examen de l'innocuité et de l'efficacité de la dopamine chez l'enfant.
12.5 Antithrombotiques	
12.6 Hypolipémiants R	
R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments pour l'enfant, mais a demandé un examen de la section, avant d'en adopter certains comme étant essentiels.	
13. MÉDICAMENTS UTILISÉS EN DERMATOLOGIE (topiques)	
13.1 Antifongiques	
acide benzoïque + acide salicylique	Crème ou pommade: 6% + 3%.
<input type="checkbox"/> miconazole	Crème ou pommade: 2% (nitrate).
<i>Liste complémentaire</i>	
sulfure de sélénium	Suspension à base détergente: 2%.
13.2 Anti-infectieux R	
R Le Sous-Comité a demandé un examen de l'innocuité des antibiotiques topiques, y compris la tétracycline en pommade, pour les nouveau-nés.	
<input type="checkbox"/> chlorure de méthylrosanilinium (violet de gentiane) R	Solution aqueuse: 0,5%. Teinture: 0,5%. R Examen de l'innocuité et de la toxicité du violet de gentiane.
permanganate de potassium	Solution aqueuse: 1:10 000.
sulfadiazine argentique a	Crème: 1%. a > 2 mois.
sulfate de néomycine + <input type="checkbox"/> bacitracine	Pommade: 5 mg sulfate de néomycine + 250 UI de bacitracine zinc/g.

13.3 Anti-inflammatoires et antiprurigineux	
<input type="checkbox"/> bétaméthasone a	Crème ou pommade: 0,1% (sous forme de valérate). a Privilégier l'hydrocortisone chez le nouveau-né.
hydrocortisone	Crème ou pommade: 1% (acétate).
lotion à la calamine	Lotion.
13.4 Astringents R	
R Le Sous-Comité a demandé un examen visant à déterminer si ces médicaments sont essentiels pour l'enfant.	
13.5 Médicaments de la différenciation et de la prolifération cutanées	
acide salicylique	Solution: 5%.
goudron de houille	Solution: 5%.
péroxyde de benzoyle	Crème ou lotion: 5%.
<input type="checkbox"/> résine de podophylle	Solution: 10% à 25%.
urée	Crème ou pommade: 10%.
13.6 Scabicides et pédiculicides	
<input type="checkbox"/> benzoate de benzyle a R	Lotion: 25%. a > 2 ans. R Examen de produits de remplacement du benzoate de benzyle à utiliser chez le jeune enfant (rôle éventuel des préparations à base de soufre).
perméthrine	Crème: 5%. Lotion: 1%.
14. PRODUITS DE DIAGNOSTIC	
14.1 En ophtalmologie	
fluorescéine	Collyre: 1% (sel de sodium).
<input type="checkbox"/> tropicamide	Collyre: 0,5%.
14.2 Produits de contraste R	
R Le Sous-Comité a demandé un examen des autres produits de contraste pouvant être utilisables chez l'enfant.	
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>sulfate de baryum</i>	Suspension aqueuse.
15. DESINFECTANTS ET ANTISEPTIQUES	
15.1 Antiseptiques	
<input type="checkbox"/> chlorhexidine	Solution: 5% (digluconate); 20% (digluconate) (à diluer avant usage pour les soins du cordon).
<input type="checkbox"/> éthanol	Solution: 70% (dénaturé).
<input type="checkbox"/> polyvidone iodée	Solution: 10%.

Liste modèle de l'OMS

15.2 Désinfectants	
<input type="checkbox"/> composé chloré	Poudre: (0,1% de chlore actif) pour solution.
<input type="checkbox"/> chloroxygénol	Solution: 4,8%.
glutaral	Solution: 2%.
16. DIURETIQUES	
furosémide	Comprimé: 10 mg; 20 mg; 40 mg. Forme buvable: 20 mg/5 ml. Solution injectable: 10 mg/ml en ampoule de 2 ml.
<i>Liste complémentaire</i>	
<input type="checkbox"/> hydrochlorothiazide	Comprimé (sécable): 25 mg.
mannitol R	Solution injectable: 10%; 20%. R Examen de l'efficacité comparée de l'innocuité et de la place du mannitol dans le traitement chez l'enfant.
spironolactone R	Comprimé: 25 mg. Forme buvable: 5 mg/5 ml; 10 mg/5 ml; 25 mg/5 ml. R Examen de l'efficacité comparée de l'innocuité et de la place de la spironolactone dans le traitement chez l'enfant.
17. MÉDICAMENTS INDIQUES EN GASTROENTEROLOGIE	
<i>Liste complémentaire</i>	
<input type="checkbox"/> enzymes pancréatiques	<i>Formulations et doses adaptées à l'âge, notamment pour la lipase, la protéase et l'amylase.</i>
17.1 Antiacides et autres antiulcéreux	
hydroxyde d'aluminium	Comprimé: 500 mg. Forme buvable: 320 mg/5 ml.
hydroxyde de magnésium	Forme buvable: correspondant à 550 mg d'oxyde de magnésium/10 ml.
<input type="checkbox"/> oméprazole	Forme solide pour voie orale: 10 mg; 20 mg; 40 mg. Poudre pour forme buvable: sachets de 20 mg; 40 mg.
<input type="checkbox"/> ranitidine	Comprimé: 150 mg (chlorhydrate). Forme buvable: 75 mg/5 ml. Solution injectable: 25 mg/ml en ampoule de 2 ml.
17.2 Antiémétiques	
dexaméthasone	Forme buvable: 0,5 mg/5 ml; 2 mg/5 ml. Forme solide pour voie orale: 0,5 mg; 0,75 mg; 1,5 mg; 4 mg. Solution injectable: 4 mg/ml en ampoule de 1 ml.

Liste modèle de l'OMS

métoclopramide a	<p>Comprimé: 10 mg (chlorhydrate).</p> <p>Forme buvable: 5 mg/5 ml.</p> <p>Solution injectable: 5 mg (chlorhydrate)/ml en ampoule de 2 ml.</p> <p>a Ne pas administrer chez le nouveau-né.</p>																				
ondansétron a	<p>Forme buvable: 4 mg de base/5 ml.</p> <p>Forme solide pour voie orale: Eq 4 mg de base; Eq 8 mg de base.</p> <p>Solution injectable: 2 mg de base/ml en ampoule de 2 ml (chlorhydrate).</p> <p>a > 1 mois.</p>																				
17.3 Anti-inflammatoires																					
17.4 Laxatifs R																					
R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments pour l'enfant, mais a demandé un examen de la section avant d'en entériner certains comme étant essentiels.																					
17.5 Antidiarrhéiques																					
17.5.1 Réhydratation orale																					
sels de réhydratation orale	<table> <tr> <td>glucose:</td> <td>75 mEq</td> </tr> <tr> <td>sodium:</td> <td>75 mEq ou mmol/L</td> </tr> <tr> <td>chlorure:</td> <td>65 mEq ou mmol/L</td> </tr> <tr> <td>potassium:</td> <td>20 mEq ou mmol/L</td> </tr> <tr> <td>citrate:</td> <td>10 mmol/L</td> </tr> <tr> <td>osmolarité:</td> <td>245 mOsm/L</td> </tr> <tr> <td>glucose:</td> <td>13,5 g/L</td> </tr> <tr> <td>chlorure de sodium:</td> <td>2,6 g/L</td> </tr> <tr> <td>chlorure de potassium:</td> <td>1,5 g/L</td> </tr> <tr> <td>citrate trisodique dihydraté+:</td> <td>2,9 g/L</td> </tr> </table> <p>+ Le citrate trisodique dihydraté peut être remplacé par l'hydrogénocarbonate de sodium (bicarbonate de sodium), 2,5 g/L. Toutefois, la stabilité de cette dernière préparation étant très médiocre sous climat tropical, elle ne peut être recommandée que pour un usage immédiat.</p> <p>Poudre à diluer dans 200 ml; 500 ml; 1 L.</p>	glucose:	75 mEq	sodium:	75 mEq ou mmol/L	chlorure:	65 mEq ou mmol/L	potassium:	20 mEq ou mmol/L	citrate:	10 mmol/L	osmolarité:	245 mOsm/L	glucose:	13,5 g/L	chlorure de sodium:	2,6 g/L	chlorure de potassium:	1,5 g/L	citrate trisodique dihydraté+:	2,9 g/L
glucose:	75 mEq																				
sodium:	75 mEq ou mmol/L																				
chlorure:	65 mEq ou mmol/L																				
potassium:	20 mEq ou mmol/L																				
citrate:	10 mmol/L																				
osmolarité:	245 mOsm/L																				
glucose:	13,5 g/L																				
chlorure de sodium:	2,6 g/L																				
chlorure de potassium:	1,5 g/L																				
citrate trisodique dihydraté+:	2,9 g/L																				
17.5.2 Antidiarrhéiques à usage pédiatrique																					
sulfate de zinc*	<p>Comprimé: 10 mg par unité de conditionnement.</p> <p>Forme buvable: 10 mg par unité de conditionnement.</p> <p>* En cas de diarrhée aiguë, le sulfate de zinc est utilisé comme adjuvant de la réhydratation orale.</p>																				
17.5.3 Antidiarrhéiques (symptomatiques) destinés à l'adulte																					
18. HORMONES, AUTRES MÉDICAMENTS INDIQUÉS EN ENDOCRINOLOGIE ET CONTRACEPTIFS																					
18.1 Hormones surrénaliennes et corticoïdes de synthèse																					
fludrocortisone	Comprimé: 100 microgrammes.																				

Liste modèle de l'OMS

hydrocortisone	Comprimé: 5 mg; 10 mg; 20 mg.
18.2 Androgènes	
18.3 Contraceptifs	
18.3.1 Contraceptifs hormonaux oraux	
18.3.2 Contraceptifs hormonaux injectables	
18.3.3 Dispositifs intra-utérins	
18.3.4 Contraception locale	
18.3.5 Contraceptifs implantables	
18.4 Estrogènes	
18.5 Insulines et autres antidiabétiques	
insuline d'action intermédiaire	Solution injectable: 100 UI/ml en flacon de 10 ml (sous forme d'un complexe d'insuline zinc en suspension ou d'insuline isophane).
insuline injectable (soluble)	Solution injectable: 100 UI/ml en flacon de 10 ml.
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>metformine</i>	<i>Comprimé: 500 mg (chlorhydrate).</i>
18.6 Inducteurs de l'ovulation	
18.7 Progestatifs	
18.8 Hormones thyroïdiennes et antithyroïdiens	
lévothyroxine	Comprimé: 25 microgrammes; 50 microgrammes; 100 microgrammes (sel de sodium).
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>iodure de potassium</i>	<i>Comprimé: 60 mg.</i>
<i>propylthiouracil</i> R	R Examen de l'utilisation du propylthiouracil chez l'enfant et du carbimazole comme produit de remplacement.
<i>solution de Lugol</i>	<i>Forme buvable: environ 130 mg d'iode total/ml.</i>
19. PREPARATIONS POUR L'IMMUNOLOGIE	
19.1 Produits de diagnostic	
Toutes les tuberculines doivent être conformes aux normes de l'OMS relatives aux tuberculines (révision 1985). Comité OMS d'Experts de la Standardisation biologique, trente-sixième rapport (OMS, Série de Rapports techniques, N° 745, 1987, annexe 1).	
tuberculine, dérivé protéinique purifié (PPD)	Solution injectable.

Liste modèle de l'OMS

19.2 Sérums et immunoglobulines	
Toutes les fractions plasmatiques doivent être conformes aux normes de l'OMS relatives à la collecte, au traitement et au contrôle de qualité du sang, de ses constituants et des dérivés du plasma (Révision 1992). Comité OMS d'Experts de la Standardisation biologique, quarante-troisième rapport (OMS, Série de Rapports techniques, N° 840, 1994, annexe 2).	
antitoxine diphtérique	Solution injectable: 10 000 UI; 20 000 UI en flacon.
□ immunoglobulines antirabiques	Solution injectable: 150 UI/ml en flacon.
immunoglobulines antivenimeuses*	Solution injectable. * Le type exact doit être défini localement.
immunoglobulines humaines antitétaniques	Solution injectable: 500 UI en flacon.
19.3 Vaccins	
Le choix des vaccins à partir de la liste modèle devra être établi par chaque pays en tenant compte des recommandations internationales, des données épidémiologiques et des priorités nationales. La liste ci-dessous indique les vaccins pour lesquels il existe une recommandation du Strategic Advisory Group of Experts on Immunization (SAGE) (http://www.who.int/immunization/sage_conclusions/en/index.html) et/ou une note de synthèse de l'OMS (http://www.who.int/immunization/documents/position_papers/en/index.html). Ce site est mis à jour à mesure de la publication de nouvelles notes de synthèse et contient les informations et recommandations les plus récentes. Tous les vaccins doivent être conformes aux normes de l'OMS pour les substances biologiques.	
Le Sous-Comité a pris note de ce que les vaccins utilisés chez l'enfant devaient être polyvalents.	
vaccin anti-amaril	
vaccin anticholérique	
vaccin anticoquelucheux	
vaccin antidiphtérique	
vaccin antiencéphalite japonaise	
vaccin antigrippal	
vaccin anti- <i>Haemophilus influenzae</i> type b	
vaccin anti-hépatite A	
vaccin anti-hépatite B	
vaccin antiméningococcique	
vaccin antiourlien	
vaccin antipneumococcique	
vaccin antipoliomyélitique	
vaccin antirabique	
vaccin antirotavirus	
vaccin antirougeoleux	

Liste modèle de l'OMS

vaccin antirubéoleux	
vaccin antitétanique	
vaccin antityphoïdique	
vaccin antivarielleux	
vaccin par le BCG	
20. MYORELAXANTS (PERIPHERIQUES) ET INHIBITEURS DE LA CHOLINESTERASE ^R	
^R Le Sous-Comité a recommandé un examen des autres produits pouvant être utilisés chez l'enfant.	
néostigmine	Comprimé: 15 mg (bromure). Solution injectable: 500 microgrammes en ampoule de 1 ml; 2,5 mg (méthylsulfate) en ampoule de 1 ml.
suxaméthonium	Poudre pour préparation injectable: (chlorure) en flacon. Solution injectable: 50 mg (chlorure)/ml en ampoule de 2 ml.
<input type="checkbox"/> vécuronium	Poudre pour préparation injectable: 10 mg (bromure) en flacon.
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>pyridostigmine</i>	<i>Comprimé:</i> 60 mg (bromure). <i>Solution injectable:</i> 1 mg en ampoule de 1 ml.
21. PREPARATIONS POUR L'OPHTALMOLOGIE ^R	
^R Le Sous-Comité a demandé un examen des médicaments plus récents en vue de peut-être les ajouter à cette liste.	
21.1 Anti-infectieux	
aciclovir	Pommade: 3% P/P.
<input type="checkbox"/> gentamicine	Solution (collyre): 0,3% (sulfate).
<input type="checkbox"/> tétracycline	Pommade ophtalmique: 1% (chlorhydrate).
21.2 Anti-inflammatoires	
<input type="checkbox"/> prednisolone	Solution (collyre): 0,5% (phosphate de sodium).
21.3 Anesthésiques locaux	
<input type="checkbox"/> tétracaïne ^a	Solution (collyre): 0,5% (chlorhydrate). ^a Ne pas administrer chez le nouveau-né prématuré.
21.4 Miotiques et antiglaucomateux	
21.5 Mydriatiques	
atropine* ^a	Solution (collyre): 0,1%; 0,5%; 1% (sulfate). * OU homatropine OU cyclopentolate. ^a > 3 mois.
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>épinéphrine (adrénaline) ^R</i>	Solution (collyre): 2% (sous forme de chlorhydrate). ^R Examen des collyres anti-infectieux, en déterminant lesquels conviennent le mieux à l'usage pédiatrique.

22. OCYTOCIQUES ET ANTYOCYTOCIQUES	
22.1 Ocytoques	
22.2 Antioctociques (tocolytiques)	
23. SOLUTIONS POUR DIALYSE PERITONEALE	
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>solution pour dialyse péritonéale (de composition appropriée)</i>	<i>Solution pour voie parentérale.</i>
24. PSYCHOTROPES R	
R Le Sous-Comité a pris note de l'importance potentielle de ces médicaments chez l'enfant pour traiter divers troubles et demande un examen de toute la section avant d'en entériner certains comme étant essentiels.	
24.1 Antipsychotiques	
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>chlorpromazine</i>	<i>Comprimé: 10 mg; 25 mg; 50 mg; 100 mg (chlorhydrate). Forme buvable: 25 mg (chlorhydrate)/5 ml. Solution injectable: 25 mg (chlorhydrate)/ml en ampoule de 2 ml.</i>
<i>halopéridol</i>	<i>Forme buvable: 2 mg/ml. Forme solide pour voie orale: 0,5 mg; 2 mg; 5 mg. Solution injectable: 5 mg en ampoule de 1 ml.</i>
24.2 Médicaments des troubles de l'humeur	
24.2.1 Antidépresseurs	
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>fluoxétine a</i>	<i>Forme solide pour voie orale: 20 mg (présente sous forme de chlorhydrate). a > 8 ans.</i>
24.2.2 Normothymiques R	
24.3 Anxiolytiques et hypnotiques R	
24.4 Médicaments des troubles obsessionnels compulsifs et des attaques de panique R	
24.5 Médicaments des programmes de traitement des états de dépendance R	
25. MEDICAMENTS INDIQUES EN PNEUMOLOGIE	
25.1 Antiasthmatiques	
<input type="checkbox"/> budésonide	Solution pour inhalation (aérosol): 100 microgrammes par dose; 200 microgrammes par dose.
épinéphrine (adrénaline)	Solution injectable: 1 mg (sous forme de chlorhydrate ou d'hydrogénotartrate) en ampoule de 1 ml.

Liste modèle de l'OMS

□ salbutamol*	<p>Comprimé: 2 mg; 4 mg (sous forme de sulfate).</p> <p>Forme buvable: 2 mg/5 ml.</p> <p>Solution injectable: 50 microgrammes (sous forme de sulfate)/ml en ampoule de 5 ml.</p> <p>Solution pour inhalation (aérosol): 100 microgrammes (sous forme de sulfate) par dose</p> <p>Solution pour nébuliseur: 5 mg (sous forme de sulfate)/ml.</p> <p>* Le traitement oral ne doit être envisagé que si le traitement de l'asthme par inhalation n'est pas possible.</p>
26. CORRECTION DES TROUBLES HYDRO-ELECTROLYTIQUES ET ACIDO-BASIQUES	
26.1 Voie orale	
chlorure de potassium	Poudre pour solution.
sels de réhydratation orale	Voir section 17.5.1.
26.2 Voie parentérale	
chlorure de potassium	Solution à diluer: 7,5% (correspondant à K 1 mmol/ml et Cl 1 mmol/ml); 15% (correspondant à K 2 mmol/ml et Cl 2 mmol/ml).
chlorure de sodium	Solution injectable: 0,9% isotonique (correspondant à 154 mmol/L de Na ⁺ et 154 mmol/L de Cl ⁻).
glucose	Solution injectable: 5% (isotonique); 10% (hypertonique); 50% (hypertonique).
glucose avec chlorure de sodium	Solution injectable: 5% glucose, 0,9% chlorure de sodium (correspondant à 150 mmol/L de Na ⁺ et 150 mmol/L de Cl ⁻); 5% glucose, 0,45% chlorure de sodium (correspondant à 75 mmol/L Na ⁺ et 75 mmol/L Cl ⁻).
hydrogénocarbonate de sodium	<p>Solution: 8,4% en ampoule de 10 ml (correspondant à 1000 mmol/L de Na⁺ et 1000 mmol/L de HCO₃⁻).</p> <p>Solution injectable: 1,4% isotonique (correspondant à 167 mmol de Na⁺/L et 167 mmol/L de HCO₃⁻).</p>
□ lactate de sodium, solution composée	Solution injectable.
26.3 Divers	
eau pour préparations injectables	En ampoules de 2 ml; 5 ml; 10 ml.
27. VITAMINES ET ELEMENTS MINERAUX R	
R Le Sous-Comité a pris note de la nécessité de procéder à un examen de cette section de la liste pour répondre aux besoins de la santé publique pour l'enfant.	
acide ascorbique	Comprimé: 50 mg.
cholécalférol*	<p>Forme buvable: 400 UI/ml.</p> <p>Forme solide pour voie orale: 400 UI; 1000 UI.</p> <p>* Peut être remplacé par de l'ergocalciférol.</p>

Liste modèle de l'OMS

fluorure de sodium	N'importe quelle forme topique appropriée.
iodine	Capsule: 200 mg. Huile iodée: 1 ml (480 mg d'iode); 0,5 ml (240 mg d'iode) en ampoule (buvable ou injectable); 0,57 ml (308 mg d'iode) en flacon distributeur.
pyridoxine	Comprimé: 25 mg (chlorhydrate).
rétinol	Capsule: 100 000 UI; 200 000 UI (sous forme de palmitate). Comprimé (dragéifié): 10 000 UI (sous forme de palmitate). Solution buvable dans l'huile: 100 000 UI (sous forme de palmitate)/ml en flacon doseur. Solution injectable miscible dans l'eau: 100 000 UI (sous forme de palmitate) en ampoule de 2 ml.
riboflavine	Comprimé: 5 mg.
thiamine	Comprimé: 50 mg (chlorhydrate).
<i>Liste complémentaire</i>	
<i>gluconate de calcium</i>	<i>Solution injectable: 100 mg/ml en ampoule de 10 ml.</i>
28. AFFECTIONS DE L'OREILLE, DU NEZ ET DE LA GORGE CHEZ L'ENFANT ^R	
^R Examen du rôle des antagonistes des leucotriènes dans la prise en charge de la rhinite allergique de l'enfant.	
acide acétique	Topique: 2%, dans l'alcool.
<input type="checkbox"/> budésonide	Pulvérisation nasale: 100 microgrammes par dose.
<input type="checkbox"/> ciprofloxacine	Topique: gouttes à 0,3%.
<input type="checkbox"/> xylométazoline ^a	Pulvérisation nasale: 0,05%. ^a Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 3 mois.
29. MÉDICAMENTS PROPRES AUX SOINS NEONATALS	
citrate de caféine	Forme buvable: 20 mg/ml (correspondant à 10 mg de composé de caféine/ml). Solution injectable: 20 mg/ml (correspondant à 10 mg de composé de caféine/ml).
<i>Liste complémentaire</i>	
<input type="checkbox"/> ibuprofène	Solution injectable: 5 mg/ml.
<input type="checkbox"/> prostaglandine E	Solution injectable: Prostaglandine E1: 0,5 mg/ml dans l'alcool. Prostaglandine E2: 1 mg/ml.
surfactant	Suspension pour instillation intratrachéale: 25 mg/ml ou 80 mg/ml.

Liste modèle de l'OMS

Tableau 1: Médicaments comportant des limites d'âge ou de poids

atazanavir	> 25 kg
atropine	> 3 mois
benzoate de benzyle	> 2 ans
bétaméthasone (préparations topiques)	Privilégier l'hydrocortisone chez le nouveau-né
céfazoline	> 1 mois
ceftriaxone	Age gestationnel corrigé > 41 semaines
chlorphénamine	> 1 an
diloxanide	> 25 kg
doxycycline	> 8 ans (sauf en cas d'infections graves, par ex. choléra)
éfavirenz	> 3 ans ou > 10 kg
emtricitabine	> 3 mois
fluoxétine	> 8 ans
ibuprofène	> 3 mois (sauf la forme IV, pour les cas avérés de canal artériel)
méfloquine	> 5 kg ou > 3 mois
métoclopramide	Ne pas administrer chez le nouveau-né
ondansétron	> 1 mois
saquinavir	> 25 kg
sulfadiazine argentique	> 2 mois
tétracaïne	Ne pas administrer chez le nouveau-né prématuré
triméthoprime	> 6 mois
xylométazoline	> 3 mois

Annexe 1: Explication des formes galéniques

A. Principales formes galéniques utilisées dans la liste modèle des médicaments essentiels destinés à l'enfant – administration orale

Terme	Définition
Forme solide pour voie orale	<p>Fait référence à des comprimés ou des capsules, ou à d'autres formes solides tels les « lyoc » qui sont des préparations à libération immédiate. Implique qu'il n'y a pas de différence au niveau de l'efficacité clinique ou de l'innocuité entre les formes galéniques disponibles et il appartient donc aux pays de choisir la(les) forme(s) qui devra(ont) figurer sur la liste en fonction de sa(leur) qualité et de sa(leur) disponibilité.</p> <p>Le terme « forme solide pour voie orale » ne vise <i>jamais</i> à désigner un type quelconque de comprimé à libération modifiée.</p>
Comprimés	<p>Fait référence:</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux comprimés non enrobés ou enrobés (pelliculés ou dragéifiés) à avaler tels quels; • aux comprimés sécables et non sécables*; • aux comprimés à croquer; • aux comprimés dispersibles ou à dissoudre dans l'eau ou dans un autre liquide convenable avant d'être avalés; • aux comprimés à écraser avant d'avalier. <p>Le terme (« comprimé ») sans qualificatif ne vise <i>jamais</i> à désigner un type quelconque de comprimé à libération modifiée.</p>
Comprimés (qualifiés)	<p>Fait référence à un type particulier de comprimé:</p> <p>à croquer — comprimés à mastiquer avant d'avalier;</p> <p>dispersibles — comprimés à disperser dans de l'eau ou dans un autre liquide convenable avant d'avalier;</p> <p>solubles — comprimés à dissoudre dans de l'eau ou dans un autre liquide convenable avant d'avalier;</p> <p>à écraser — comprimés à écraser avant d'avalier;</p> <p>sécables — comprimés portant des incises (ou des marques) permettant d'avoir des doses inférieures aux comprimé complets;</p> <p>sublinguaux — comprimés à placer sous la langue.</p> <p>Le terme « comprimé » est <i>toujours</i> accompagné d'un qualificatif (entre parenthèses) dans les entrées décrivant l'un des types suivants de comprimés gastrorésistants (parfois appelés « à libération retard » ou « entérosolubles »); à libération prolongée ou toute autre forme de libération modifiée.</p>

* Les comprimés sécables peuvent être coupés pour faciliter leur ingestion, à condition que la dose corresponde à un nombre entier de comprimés.

Liste modèle de l'OMS

Terme	Définition
Capsules (ou gélules)	Fait référence aux capsules dures et molles. Le terme « capsule » sans qualificatif ne vise <i>jamais</i> à désigner un type quelconque de capsule à libération modifiée.
Capsules (qualifiées)	Le terme « capsule » accompagné d'un qualificatif fait référence à des formes gastrorésistantes (ces capsules sont parfois appelées « entérosolubles » ou « à libération retard »), à libération prolongée ou à une autre forme de libération modifiée.
Granulés	Préparations fournies aux malades sous forme de granulés à avaler sans autre préparation, à croquer ou à prendre dans ou avec de l'eau ou un autre liquide convenable. Le terme « granulés » sans autre qualificatif ne vise <i>jamais</i> à désigner un type quelconque de granulés à libération modifiée.
Poudre pour voie orale	Préparations fournies aux patients sous forme de poudre (en général en monodose) à prendre dans ou avec de l'eau ou un autre liquide convenable.
Forme buvable	Préparations liquides à <i>avaler</i> , à savoir solutions, suspensions, émulsions ou gouttes, y compris celles constituées de poudres ou de granulés, mais <i>pas</i> les préparations destinées à une <i>administration sur la muqueuse buccale</i> , par exemple les gargarismes et les bains de bouche. Les formes buvables présentées sous forme de poudres ou de granulés sont parfois avantageuses du fait qu'elles ont une meilleure stabilité et des coûts de transport inférieurs. Si plusieurs types de formes buvables sont disponibles sur le même marché (par exemple solutions, suspensions, granulés pour reconstitution), elles peuvent être interchangeables et en pareil cas doivent être bio-équivalentes. Il est préférable que les formes buvables ne contiennent pas de sucre et que les solutions destinées à l'enfant ne contiennent pas d'alcool.

B. Principales formes galéniques utilisées dans la liste des médicaments essentiels destinés à l'enfant – administration parentérale

Terme	Définition
Injection	Fait référence à des solutions, suspensions et émulsions, y compris celles constituées à partir de poudres ou de solutions concentrées.
Injection (qualifiée)	La voie d'administration est indiquée entre parenthèses le cas échéant.
Injection (huileuse)	Le terme injection est accompagné du qualificatif (huileuse) dans les entrées pertinentes.
Perfusion intraveineuse	Fait référence à des solutions et émulsions, y compris celles constituées à partir de poudres ou de solutions concentrées.

C. Autres formes galéniques

Mode d'administration	Termes à utiliser
Dans l'oeil	Collyres, pommades oculaires.
Topique	Pour les liquides: lotions, teintures, solutions pour application.
Rectal	Suppositoires, gels ou solutions.
Vaginal	Ovules ou comprimés vaginaux.
Inhalation	Poudre pour inhalation, nébuliseur.

Index

abacavir (ABC)	9	chloroquine	12, 13
acétylcystéine	3	chloroxylénol	20
aciclovir	9, 24	chlorphénamine.....	2
acide acétique	27	<i>chlorpromazine</i>	25
<i>acide acétylsalicylique</i>	2	chlorure de méthylrosanilinium (violet de gentiane)	18
acide ascorbique.....	26	chlorure de potassium.....	21, 26
acide benzoïque + acide salicylique.....	18	chlorure de sodium.....	21, 26
acide folique	17	cholécalficérol	26
<i>acide p-aminosalicylique</i>	8	<i>ciclosporine</i>	14
acide salicylique	19	ciprofloxacine	6, 27
acide valproïque.....	3	citrate de caféine.....	27
albendazole.....	4	<i>clindamycine</i>	7
<i>allopurinol</i>	15	clofazimine.....	7
<i>amikacine</i>	8	cloxacilline.....	5
amitriptyline.....	16	codéine.....	2
amodiaquine.....	12	composé chloré.....	20
amoxicilline.....	5	<i>concentré de complexe de facteur IX</i> (facteurs de coagulation, II, VII, IX, X)	17
amoxicilline + acide clavulanique.....	5	<i>concentré de facteur VIII</i>	17
<i>amphotéricine B</i>	9, 11	cyclizine.....	16
ampicilline	5	<i>cyclophosphamide</i>	15
antitoxine diphtérique.....	23	<i>cyclosérine</i>	8
artéméter.....	12	<i>cytarabine</i>	15
artéméter + luméfantine	12	<i>dacarbazine</i>	15
artésunate.....	12	<i>dactinomycine</i>	15
<i>asparaginase</i>	15	dapsone	7
atazanavir.....	10	<i>daunorubicine</i>	15
atropine	1, 3, 24	déferoxamine	3
<i>azathioprine</i>	14	dexaméthasone.....	2, 15, 16, 20
azithromycine.....	6	diazépam.....	1, 3, 16
benzathine benzylpénicilline.....	5	didanosine (ddI).....	10
benznidazole.....	14	<i>diéthylcarbamazine</i>	4
benzoate de benzyle	19	digoxine.....	18
benzylpénicilline.....	5	diloxanide.....	11
bétaméthasone.....	19	dimercaprol.....	3
<i>bléomycine</i>	15	docusate sodique.....	16
bromhydrate d'hyoscine.....	16	<i>dopamine</i>	18
budésonide	25, 27	<i>doxorubicine</i>	15
bupivacaïne.....	1	doxycycline	7, 12, 13
<i>capréomycine</i>	8	eau pour préparations injectables.....	26
carbamazépine	3	édétate de calcium-sodium.....	3
<i>carboplatine</i>	15	éfavirenz (EFV ou EFZ).....	10
céfalexine.....	5	éflornithine.....	14
céfazoline	5	emtricitabine (FTC)	10
<i>céfotaxime</i>	6	énalapril.....	18
<i>ceftazidime</i>	6	<i>enzymes pancréatiques</i>	20
ceftriaxone.....	5	épinéphrine (adrénaline).....	2, 24, 25
charbon activé	3	érythromycine	7
<i>chlorambucil</i>	15	éthambutol.....	8
chloramphénicol	6		
chlorhexidine.....	19		

Liste modèle de l'OMS

éthanol.....	19	lopinavir + ritonavir (LPV/r).....	11
éthionamide.....	8	lorazépam.....	3
éthosuximide.....	4	lotion à la calamine.....	19
étoposide.....	15	mannitol.....	20
fluconazole.....	9	mébendazole.....	4
flucytosine.....	9	méfloquine.....	13
fludrocortisone.....	21	mélarsoprol.....	14
fluorescéine.....	19	mercaptapurine.....	15
fluorouracil.....	15	metformine.....	22
fluorure de sodium.....	27	méthotrexate.....	15
fluoxétine.....	25	métoclopramide.....	21
folinate de calcium.....	15	métronidazole.....	7, 11
furosémide.....	18, 20	miconazole.....	18
gentamicine.....	7, 24	midazolam.....	16
gluconate de calcium.....	3, 27	morphine.....	1, 2, 16
glucose.....	26	naloxone.....	3
glucose avec chlorure de sodium.....	26	néostigmine.....	24
glutaral.....	20	névirapine (NVP).....	10
goudron de houille.....	19	niclosamide.....	4
griséofulvine.....	9	nifurtimox.....	14
halopéridol.....	25	nitrofurantoïne.....	7
halothane.....	1	nystatine.....	9
héparine sodique.....	17	ofloxacine.....	8
hydrochlorothiazide.....	20	oméprazole.....	20
hydrocortisone.....	2, 16, 19, 22	ondansétron.....	21
hydrogénocarbonate de sodium.....	26	oxamniquine.....	5
hydroxocobalamine.....	17	oxygène.....	1
hydroxyde d'aluminium.....	20	paracétamol.....	2, 14
hydroxyde de magnésium.....	20	paromomycine.....	11
ibuprofène.....	1, 14, 16, 27	pénicillamine.....	3
imipénem + cilastatine.....	6	pentamidine.....	14
immunoglobulines antirabiques.....	23	permanganate de potassium.....	18
immunoglobulines antivenimeuses.....	23	perméthrine.....	19
immunoglobulines humaines antitétaniques.....	23	peroxyde de benzoyle.....	19
immunoglobulines humaines normales.....	17	phénobarbital.....	4
insuline d'action intermédiaire.....	22	phénoxyméthylpénicilline.....	6
insuline injectable (soluble).....	22	phénytoïne.....	4
iode.....	27	phytoménadione.....	17
iodure de potassium.....	9, 22	polyvidone iodée.....	19
isoniazide.....	8	praziquantel.....	4
ivermectine.....	4	prednisolone.....	3, 16, 24
kanamycine.....	8	primaquine.....	13
kétamine.....	1	procaïne benzylpénicilline.....	6
lactate de sodium.....	26	procarbazine.....	15
lamivudine (3TC).....	10	proguanile.....	13
lamivudine + névirapine + stavudine.....	11	propranolol.....	14
lamivudine + névirapine + zidovudine.....	11	propylthiouracil.....	22
lamivudine + zidovudine.....	11	prostaglandine E.....	27
lévamisole.....	4	protoxyde d'azote.....	1
lévothyroxine.....	22	pyrantel.....	4
lidocaïne.....	1	pyrazinamide.....	8
lidocaïne + épinéphrine (adrénaline).....	1	pyridostigmine.....	24

Liste modèle de l'OMS

pyridoxine.....	27	tétracycline.....	24
pyriméthamine.....	13	thiamine.....	27
quinine.....	13	thiopental.....	1
ranitidine.....	20	triclabendazole.....	4
résine de podophylle.....	19	triméthoprim.....	7
rétinol.....	27	tropicamide.....	19
ribavirine.....	11	tuberculine, dérivé protéinique purifié (PPD)....	22
riboflavine.....	27	urée.....	19
rifampicine.....	8	vaccin antiamaril.....	23
ritonavir.....	11	vaccin anticholérique.....	23
salbutamol.....	26	vaccin anticoquelucheux.....	23
saquinavir (SQV).....	11	vaccin antidiphthérique.....	23
sels de réhydratation orale.....	21, 26	vaccin antiencéphalite japonaise.....	23
sels ferreux.....	17	vaccin antigrippal.....	23
senna.....	16	vaccin anti- <i>Haemophilus influenzae</i> type b.....	23
<i>solution de Lugol</i>	22	vaccin anti-hépatite A.....	23
<i>solution pour dialyse péritonéale</i> (de composition appropriée).....	25	vaccin anti-hépatite B.....	23
<i>spironolactone</i>	20	vaccin antiméningococcique.....	23
stavudine (d4T).....	10	vaccin antiourlien.....	23
stibogluconate de sodium ou antimoniate de méglumine.....	12	vaccin antipneumococcique.....	23
streptomycine.....	8	vaccin antipoliomyélitique.....	23
sulfadiazine.....	13	vaccin antirabique.....	23
sulfadiazine argentine.....	18	vaccin antirotavirus.....	23
sulfadoxine + pyriméthamine.....	13	vaccin antirougeoleux.....	23
sulfaméthoxazole + triméthoprim.....	7, 13	vaccin antirubéoleux.....	24
<i>sulfate de baryum</i>	19	vaccin antitétanique.....	24
<i>sulfate de néomycine + bacitracine</i>	18	vaccin antityphoïdique.....	24
<i>sulfate de protamine</i>	17	vaccin antivaricelleux.....	24
<i>sulfate de zinc</i>	21	vaccin par le BCG.....	24
<i>sulfure de sélénium</i>	18	<i>vancomycine</i>	7
suramine sodique.....	14	vécuronium.....	24
<i>surfactant</i>	27	<i>vinblastine</i>	15
suxaméthonium.....	24	<i>vincristine</i>	15
tétracaïne.....	24	<i>warfarine</i>	17
		xylométazoline.....	27
		zidovudine (ZDV ou AZT).....	10